

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

MAIRIE DE GRANS

(Bouches-du-Rhône)

Arrondissement d'Istres

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	29

N° 2024/56

Octroi de subvention de fonctionnement aux associations pour l'année 2024

Séance du 8 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 8 avril 2024 à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en Grande Salle d'Honneur de la Mairie, sous la présidence de **Madame Frédérique ARNOULD, 1^{ère} adjointe au Maire.**

Présents : R-M. BREYSSE – D. BUSELLI – A-C. CHAFINO-BIERREN – J-B. GILIBERTI – C. HUGUES – J-C. LAURENS – P. LEANDRI – M. LIAUZUN – T. MAZEL – C. MOYNAULT – A. MUNICH C. PANDOLFI – M. PERONNET – D. PETIT – G. RAILLON – G. RAYNAUD-BREMOND – P. REBOUL C. RUIZ – M. SCOGNAMIGLIO – I. TEISSIER – P. VARLOUD E. VIARDOT – A. ZUILI

Procurations : F. CARBONELL à M. PERONNET – R. CARTA à I. TEISSIER – L. D'ALES-BOSCAUD à F. ARNOULD – G. LETTIG à C. HUGUES – G. VALVASON-SERODINE à P. VARLOUD

Date de la convocation : Mardi 26 mars 2024

Secrétaire de Séance : Madame Gisèle RAYNAUD-BREMOND

Le rapporteur rappelle au Conseil Municipal que l'octroi de subventions aux associations doit faire l'objet d'une délibération.

Vu les demandes déposées par les associations avec l'intégralité des pièces demandées, Considérant qu'il y a lieu de délibérer sur l'octroi de subventions de fonctionnements aux associations suivantes

Vu l'avis favorable, de la commission chargée de l'attribution des subventions qui s'est réunie le 19 février 2024,

ASSOCIATIONS	Subventions de Fonctionnement
Associations Gransoises	
ABC Sports	600
Académie LIFA	400
A.G.P.E	600
Amicale du CCFE	300
ASG	10 000
Atelier Création l'Arlequin	300
Basket Club Gransois	9 000
Boxe Française st Adrien	400
Centre Mas Felipe Delavouet	1 600
Chorale Cantabile	1 200
Grans en Transition	300
Grans Handynamique	1 000
Grans Randonnée	400
Grans Shaolin Kung Fu	300
Grans Spéleo	1 200
Gymnastique Volontaire Marie Rose	5 000
Gym Rythmic Club	2 500
Le Chat Libre	3 500
La Touloubre Gransoise	2 200
Le Grenier Alternatif	500
Leon le Mouton	300
Les Cavaliers de la Forge	5 000
Les Echappées Gransoises	400
L'image en jeu	500
Li Pichounet	1 600
Tennis Club Gransois	5 500
Terre de Provence	2 500
Société de Chasse	8 335
Souvenir Français	1 500
SOUS-TOTAL	66 935

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

MAIRIE DE GRANS

(Bouches-du-Rhône)

Arrondissement d'Istres

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	29

N° 2024/56

Octroi de subvention de fonctionnement aux associations pour l'année 2024

Séance du 8 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 8 avril 2024 à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en Grande Salle d'Honneur de la Mairie, sous la présidence de **Madame Frédérique ARNOULD, 1^{ère} adjointe au Maire.**

Présents : R-M. BREYSSE – D. BUSELLI – A-C. CHAFINO-BIERREN – J-B. GILIBERTI – C. HUGUES – J-C. LAURENS – P. LEANDRI – M. LIAUZUN – T. MAZEL – C. MOYNAULT – A. MUNICH C. PANDOLFI – M. PERONNET – D. PETIT – G. RAILLON – G. RAYNAUD-BREMOND – P. REBOUL C. RUIZ – M. SCOGNAMIGLIO – I. TEISSIER – P. VARLOUD E. VIARDOT – A. ZUILI

Procurations : F. CARBONELL à M. PERONNET – R. CARTA à I. TEISSIER – L. D'ALES-BOSCAUD à F. ARNOULD – G. LETTIG à C. HUGUES – G. VALVASON-SERODINE à P. VARLOUD

Date de la convocation : Mardi 26 mars 2024

Secrétaire de Séance : Madame Gisèle RAYNAUD-BREMOND

Associations Paramunicipales	
Amicale des Sapeurs-Pompiers	1 200
Coopérative Scolaire Ecole Elémentaire Georges Brassens	2 100
Energie Solidaire 13	8 000
OCCE 13 Coopérative Ecole Maternelle Jacques Prévert	2 100
SOUS TOTAL	13 400
Autres Associations	
A.D.A.M.A.L	1 500
A.S.P.R.S – Association des soins palliatifs région salonnaise	700
ACAPP	500
Association Sportive Collège Lançon Provence	1 200
Collectif Fraternité Salonnaise	1 000
Comité de Foin de Crau	1 000
Croix Rouge Française Unité de Salon de Pce	1 000
Restaurants du Cœur	1 500
SOUS -TOTAL	8 400
TOTAUX	88 735

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé du rapporteur entendu,

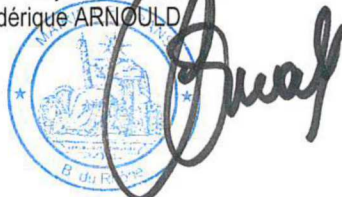
- ↳ Décide d'octroyer les subventions mentionnées dans le tableau ci-dessus,
- ↳ Précise que les crédits relatifs à l'octroi de ces subventions pour un montant total de 88 735 € (quatre-vingt-huit mille sept cent trente-cinq euros) sont inscrits à l'article correspondant du Budget Primitif 2024 de la Commune,
- ↳ Autorise Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité à signer la présente délibération ainsi que toutes pièces y afférentes.

Conformément à l'article R421-1 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de MARSEILLE, sis 31 rue Jean François Leca – 13002 MARSEILLE (tél. : 04.91.13.48.13 / Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr) dans un délai de deux (02) mois à compter de sa publication. Un recours administratif est également possible auprès de l'autorité du présent acte dans le délai de deux (02) mois à compter de sa publication.

Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux (02) mois suivant la notification de la décision de rejet express du recours administratif ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de deux mois dont disposait l'autorité signataire, en cas de rejet implicite dudit recours. Toute saisine du Tribunal Administratif de MARSEILLE peut s'opérer par voie postale, soit par voie électronique à partir de l'application internet « Télérecours citoyens » accessible par le site de téléprocédures : [http:// www.telerecours.fr/](http://www.telerecours.fr/)

Fait en séance, les jour, mois et an susdits,
ont signé au registre les membres présents,

La 1^{ère} adjointe au Maire
Frédérique ARNOULD



Le secrétaire de séance,
Gisèle RAYNAUD-BREMOND

